

Enquête Publique concernant le projet de restauration morpho-écologique du  
Guiers  
Procès-verbal des observations et questions

A) LE PUBLIC

Obs1) Elle concerne une personne venue à la permanence de Saint Genix qui a posé la question suivante :

Question Q1) Quels sont les organismes qui vont payer les travaux (commune, intercommunalité, et).

Obs2) M. Georges VADZAN est opposé au projet car il considère que l'argent public peut être utilisé pour des actions plus prioritaires.

Obs3) M. Yves DELNORD considère, dans la première partie de ses écrits, que la priorité d'action sur le Guiers est d'améliorer sa qualité physico-chimique. La deuxième partie est hors sujet car elle porte sur la forêt alluviale.

B) LE CE

Mes questions ou remarques concernent les différentes actions suivantes :

CE1) La mise en place d'une protection en enrochements en aval du pont de Saint Genix sur Guiers pour enrayer l'érosion actuelle visible en rive gauche.

La mise en place de protections du pied de berge en enrochements sur les zones les plus sollicitées.

Question CE1) Ces travaux seront-ils réalisés ?

CE2) Dans l'hypothèse de la non réalisation des travaux (CE1), vous ne pouvez pas écrire que le projet aura une incidence positive sur le paysage et la circulation (Pièce 4 page 63/77).

Question CE2) Qu'en pensez-vous ?



CE3) Circulation des engins de chantier et des camions amenant les matériaux de construction des trois banquettes.

Question CE3) Quelle voie de circulation, allez-vous utiliser (Saint Genix ou Aoste) ?

JM CHARRIERE